

Programme de formation initiale « Sauveteur Secouriste du Travail »

Public concerné et prérequis

- **Public** : tout salarié souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail
- **Prérequis** : aucun prérequis de diplôme ou d'expérience
- Savoir lire, écrire et comprendre le français

Modalités et délais d'accès

- **Modalités d'accès** : inscription sur demande auprès du centre (téléphone, courriel ou bulletin d'inscription), après analyse du besoin. Une convention de formation est établie avant l'entrée en formation.
- **Format** : formation en présentiel, en inter-entreprises dans nos locaux de Vitrolles ou en intra-entreprise sur site.
- **Délais d'accès** : 2 à 4 semaines entre la demande et le début de la formation, selon le calendrier des sessions et les places disponibles.
- **Accessibilité** : formation accessible aux personnes en situation de handicap après étude des aménagements possibles avec notre référent handicap. Nous contacter avant l'inscription.

La formation initiale

- S'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes
- La durée est de 14 heures minimale
- Le certificat SST est valable 24 mois

Ressources documentaires

- Le guide des données techniques et conduite à tenir INRS
- Le document de référence SST
- Le plan d'intervention
- L'aide-mémoire SST – ED 4085

Méthodes mobilisées

- Support informatique reprenant les points clés de la formation SST.
- 1 défibrillateur de formation avec accessoires
- 3 mannequins (adulte, enfant, nourrisson)
- Matériels pour la réalisation des simulations
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires.
- Plan d'intervention SST et pictogramme
- Supports théoriques sur vidéoprojecteur.
- Démonstration en temps réel : signes, causes, risques, actions de secours
- Démonstration commentée justifiée : démonstration pratique par le formateur
- Reformulation du geste par le formateur
- Atelier d'apprentissage : geste et conduite à tenir
- Cas concrets : mise en situation de sauveteur

Modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification des SST et transcrits dans la grille de certification individuelle utilisée lors de la formation.

Objectifs de la formation

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail.
- La formation est conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS
- Le formateur intervenant est habilité par l'INRS

Domaine de compétences 1

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

1. Situer le cadre juridique de son intervention.
2. Réaliser une protection adaptée.
3. Examiner la (les) victime(s) avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
4. Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
5. Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.
 - **La victime saigne-t-elle abondamment** : comprimer l'origine du saignement
 - **La victime s'étouffe-t-elle** : désobstruction des voies aériennes chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson, désobstruction partielle des voies aériennes.
 - **La victime répond,**
 - ✓ **Elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux** : reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise.
 - ✓ **Elle se plaint de brûlures** : brûlures thermiques, chimiques, électriques, ou par ingestion
 - ✓ **Elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements** : suspicion de fracture, de traumatisme du dos, du cou ou de la tête.
 - ✓ **Elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment** : plaie de l'abdomen, du thorax, section de membre, plaie à l'œil et plaies simples.
 - **La victime ne répond pas,**
 - ✓ **Elle respire** : libération des voies aériennes, mise en position latérale de sécurité (PLS)
 - ✓ **Elle ne respire pas** : réanimation cardio-pulmonaire avec l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'adulte, chez l'enfant et chez le nourrisson

Domaine de compétences 2

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
8. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la ou des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Fin de la formation

Un certificat Sauveteur Secouriste du Travail sera remis à chaque stagiaire à la fin de la formation.

La feuille d'émargement et la fiche d'évaluation seront remises au responsable formation.